


Séance ordinaire du 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 18 heures, le Conseil Municipal, convoqué le dix décembre, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été publiés sur le site de la ville, conformément à la loi

Conseillers en exercice :

Etaient présents : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Djamel BOUTECHICHE, Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Bernard MOREL, Philippe VERON, Franck VALEMBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK, Carine FIEUW

Absents ayant donné procuration : Lydie VALLIN à Bernard CZECH, Yves VALIN à Bernard MOREL, Corinne DESPREZ à Monique MARLAIRE, Christophe LOURDAUX à Rudy CARLIER, Séverine LASNEAU à Marie-José FACQ, Laurent JOVENET à Franck VALEMBOIS, Jean-Pierre LESAGE à Freddy KACZMAREK

Absentes : Mathilde DESMONS, Arlette PLOUVIN

Monsieur Bernard MOREL a été désigné secrétaire de séance

18 - BOURSE D'AIDE AU SPORT 2025-2026

Monsieur LEMAITRE rappelle à l'assemblée que chaque année, la municipalité attribue une bourse d'aide au sport pour les jeunes Aubygeois.

Pour information pour la saison 2024/2025, le montant total était de 18 400 €.

Sur la base des dossiers reçus entre le 1^{er} septembre et le 21 octobre 2025, et en fonction des critères ci-dessous :

- A partir de 3 ans avec présentations d'un certificat de scolarité pour les plus de 16 ans,
- 50 € par enfant.

Il convient de verser les subventions aux 319 enfants d'Auby pour un montant total de 15 950 € répartis de la façon suivante :

ASSOCIATION	DOSSIERS	SOLDE DECEMBRE 2025
UNION SPORTIVE AUBYGEOISE	111	5 550 €
AUBY ATHLETIC CLUB	42	2 100 €
IPPON CLUB AUBYGEOIS	39	1 950 €
CLUB NAUTIQUE AUBYGEOIS	14	700 €
TENNIS CLUB AUBYGEOIS	8	400 €
CLUB DE TIR AUBYGEOIS	3	150 €
TENNIS de TABLE	6	300 €
CHEELEADER'S	28	1 400 €
LA FRATERNELLE AUBYGEOISE	36	1 800 €
KARATE	21	1 050 €
JBCA	11	550
TOTAL	319	15 950 €

Sur ces bases, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le versement des subventions liées à la bourse d'aide aux sports selon la répartition susmentionnée.

Cette dépense est inscrite à la ligne budgétaire 65131.

Les crédits correspondants sont inscrits aux chapitres et article du budget de l'exercice 2025.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Approuve le versement des subventions liées à la bourse d'aide aux sports selon la répartition susmentionnée.

Le Secrétaire de Séance

Bernard MOREL



Pour copie conforme,
Le Maire

Bernard CZECH